

CALCUL DE LA CONTRIBUTION

Lors de la première inscription au sein du groupe scolaire, il conviendra de verser la somme de 20€ correspondant aux frais administratifs (chèque à l'ordre de l'OGEC). En cas de désistement de la famille, cette somme ne sera pas restituée.

Étape 1 : calcul du quotient de référence

Revenu imposable
(Avis d'imposition 2019 sur revenus 2018)
Attention, les parents séparés ou divorcés dont les enfants sont en garde alternée doivent additionner leurs 2 revenus.



Nombre d'enfants à charge

+ 2 (y compris pour les parents isolés)



QUOTIENT DE REFERENCE

Étape 2 : l'échelon de cotisation familiale (L'avis d'imposition sera à joindre obligatoirement au dossier d'inscription. L'absence de ce document entrainera un positionnement automatique à l'échelon 9 de la contribution familiale.)

COTISATION FAMILIALE

Quotient de référence compris entre	ECHELON	Mensualités école	Mensualités collègue
Moins de 2 660	1	15.10€	39.45€
2 661 et 3 730	2	17.95€	44.80€
3 731 et 4 490	3	21.30€	51.90€
4 491 et 5 640	4	26.40€	63.25€
5 641 et 6 860	5	28.80€	73.25€
6 861 et 8 380	6	31.10€	83.55€
8381 et 10 000	7	33.55€	94.70€
10 000 et 12000	8	37.70€	107.15€
Plus de 12000	9	42.35€	119.30€

Une réduction de 20% s'applique sur la contribution familiale du 2ème enfant inscrit dans le groupe scolaire. Pas de contribution familiale pour le 3ème enfant et les suivants.

Étape 3 : calcul de la contribution mensuelle

ECHELON N°	Reportez la situation de vos enfants du plus âgé au plus jeune						TOTAL
	ENFANT 1		ENFANT 2		ENFANT 3		
	<input type="checkbox"/> école	<input type="checkbox"/> collègue	<input type="checkbox"/> école	<input type="checkbox"/> collègue	<input type="checkbox"/> école	<input type="checkbox"/> collègue	
COTISATION FAMILIALE (cf étape 2)			-20%		GRATUIT		
FOURNITURES SCOLAIRES	<input type="checkbox"/> 6€	<input type="checkbox"/> 3€	<input type="checkbox"/> 6€	<input type="checkbox"/> 3€	<input type="checkbox"/> 6€	<input type="checkbox"/> 3€	
TRANSPORTS (cf fiche transport)							
DEMI-PENSION ¹	<input type="checkbox"/> 61.50€	<input type="checkbox"/> 78.30€	<input type="checkbox"/> 58.40€	<input type="checkbox"/> 74.40€	<input type="checkbox"/> 58.40€	<input type="checkbox"/> 74.40€	
TOTAUX							

(Exigible sur les 10 mois. Tout mois commencé sera dû en totalité)

¹ Prix du repas occasionnel pour les élèves externes : 5.90€ pour les collégiens, 4.95€ pour les écoliers.